



# Communiqué final voté à l'unanimité par la onzième Assemblée générale ordinaire

La XIe Assemblée générale de la Société Européenne de Culture s'est réunie à Venise du 28 septembre au 1er octobre 1968 en l'Île Saint-Georges.

Avaient apporté leur adhésion de très nombreux participants des pays suivants : Autriche, Belgique, Brésil, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne, République démocratique d'Allemagne, République fédérale d'Allemagne, Roumanie, Suisse, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Yougoslavie.

Les principaux problèmes qui ont été traités dans des discussions sereines et sévères sont :

1. *Le problème de la guerre* (rapporteur : M. Umberto Campagnolo, Secrétaire général) ;

2. *Le Concile Vatican II* (rapporteur : R. P. Jean Daniélou, s.j.) ;

3. *Le Cinquantenaire de la Révolution soviétique* (rapporteur : M. Mikhaïl Iovtchouk) ;

4. *Les mouvements étudiants de contestation dans différents pays* (rapporteurs : MM. L. Philippart (Belgique), G. Funke (Allemagne fédérale), M. Ph. Delatte (France), F.L. Mueller (Suisse), J. Stibrny (Tchécoslovaquie), M. Baratto (Italie), M. Hubay (Hongrie), E. H. Hutten (Grande-Bretagne), B. Polevoï (U.R.S.S.), H. Redeker (Pays-Bas), R. Girod (Suisse)).

5. *Les conflits internationaux qui troublent l'ordre existant.*

Tous ces problèmes ont été envisagés sous l'angle de la politique de la culture. Depuis ses origines, la S.E.C. n'a cessé d'approfondir la doctrine de cette politique qui lui a permis de prendre, et de faire prendre à ses membres, une attitude cohérente et efficace face aux événements les plus graves.

Lors de la séance inaugurale a été lu le rapport du Président Giuseppe Ungaretti, qui, après avoir retracé l'historique des trois années écoulées depuis la précédente Assemblée, a souligné l'urgence pour la S.E.C. de concentrer davantage encore son effort sur une ouverture concrète vers le monde de façon à répandre ses idées dans l'opinion publique, et a exprimé la douleur qu'il a ressentie devant les événements de Tchécoslovaquie, événements qui touchent la conscience morale des peuples.

Précisément, le programme même de la XIe Assemblée générale rencontrait le double vœu de son Président. Elle s'est particulièrement émue d'une tension dramatique et grave qui se manifeste au cœur de l'Europe dans le moment même où avait lieu un espoir de détente.

Il est résulté des rapports et débats de l'Assemblée générale :

1. que l'homme est appelé aujourd'hui à une vocation *mondiale*, alors que les institutions correspondent encore à la suprématie de l'idée *nationale* ; cela est apparu après la discussion des deux rapports du Secrétaire général : *La paix, une idée révolutionnaire* et *Le problème de la guerre vu sous l'angle de la politique de la culture* ;

2. que, tout en différant par la nature du thème et par les orientations des rapporteurs, les deux rapports sur *Le Concile Vatican II* et sur *La Révolution soviétique* envisagés sous l'angle de la politique de la culture ont contribué à mettre en pleine lumière le rôle nouveau, nécessaire et autonome de la culture dans l'évolution de la crise ;

3. que la révolte des jeunes est une manifestation de la crise générale ; qu'elle apparaît comme un symptôme de l'accélération de cette crise ; qu'elle n'est pas tellement un divorce entre les générations, mais plutôt un conflit, peut-être inconscient, entre la jeunesse universitaire et les institutions de la société à laquelle leurs études les destinent ; qu'il s'agit presque d'un cas d'aliénation analogue à celui de l'ouvrier à qui les raisons de son travail restent étrangères ;

4. que les événements de Tchécoslovaquie, venant s'ajouter à une série d'actes de violence qui se multiplient dans tous les continents, confirment les hommes de culture dans leur devoir de contribuer, grâce au consensus de l'opinion publique universelle, à créer un ordre juridique capable de mettre définitivement la guerre «hors l'histoire» ;

5. que, pour réaliser cette tâche immense, il importe pour la S.E.C. de réunir les moyens matériels suffisants et de se doter de tous les instruments nécessaires.